



LETTRE-INFOS DE LA CGT ÉDUC'ACTION SPÉCIALE LYCÉES PROFESSIONNELS OCTOBRE 2017

Edito : contre la dérégulation de la voie professionnelle, les PLP doivent se défendre collectivement

Dans l'Education nationale, si les gouvernements se suivent et se ressemblent, cela semble être particulièrement le cas dans les LP, en première ligne pour expérimenter la vague de dérégulation à l'oeuvre dans le service public de l'éducation. Comme ses prédécesseurs, l'Exécutif s'obstine ainsi à promouvoir **le tout- apprentissage**. Le discours sur les vertus supposées de l'apprentissage masque un échec pour beaucoup d'apprentis (38 % des contrats sont rompus) et son caractère discriminant: peu de filles, peu d'enfants issus de l'immigration et une sélection sociale à l'entrée, avantageant les jeunes maîtrisant le « savoir-être » attendu des entreprises et qui bénéficient d'appuis dans leur entourage. Développer l'apprentissage, c'est donc augmenter les inégalités sociales, alors qu'au LP, on se doit d'accueillir tous les jeunes, quel que soit leur milieu. Macron annonce également que «*les formations professionnelles doivent être davantage basées et conditionnées par les exigences des métiers et filières professionnelles et l'excellence de celles-ci portée sur l'employabilité*» et il souhaite réserver l'affectation de la taxe d'apprentissage aux seules formations en apprentissage. Les budgets des LP vont en pâtir fortement.

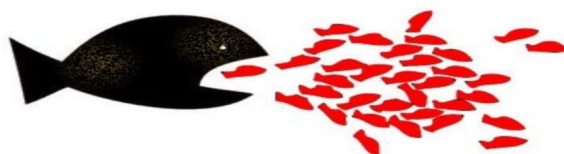
Une autre menace bien réelle est la sortie de la voie professionnelle de l'Éducation nationale. Comme le Medef « s'amuse » cyniquement à l'écrire (article page 3), l'école ne fait pas son boulot, alors autant laisser le patronat le faire. C'est aussi dans cette optique qu'il faut analyser **le renforcement du pouvoir des Régions**, qui semble s'accélérer localement avec la fusion des académies de Rouen et Caen (article page 2). La régionalisation ne constitue en réalité qu'un élément du puzzle visant à affaiblir le rôle de l'État, afin de renforcer la mainmise des milieux patronaux sur la formation professionnelle, le rapport de forces étant plus favorable aux intérêts des entreprises au niveau régional qu'au niveau national. Il s'agit également de réduire la capacité de résistance des salariés d'une fonction publique qui serait dorénavant divisée et affaiblie.

Sur le terrain, et notamment depuis la réforme du bac pro 3 ans, c'est à une dérégulation massive des contenus, des horaires, des modalités d'enseignement et des diplômes que nous assistons. Le campus des métiers et des qualifications est un levier permettant d'imposer la mixité statut scolaire-apprentissage. Partager les plateaux techniques des lycées pro entre formation initiale, continue des adultes, pro du supérieur est une attente des Régions dans une logique de rentabilité au détriment de la qualité de la formation initiale. La nouvelle réforme de la formation professionnelle en préparation pour octobre-novembre 2017 n'annonce à cet égard rien de bon.

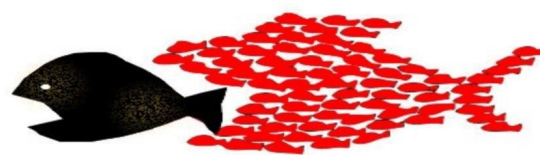
Enfin, l'offensive s'opère également sur le terrain idéologique, par exemple par **la promotion de l'esprit d'entreprise**. Les PLP ne doivent pas tomber dans le panneau : l'esprit d'entreprendre véhicule avant tout une idéologie pro-patronale qui ne correspond ni à la réalité (faire croire que nos lycéens peuvent tous réussir à devenir de bons petits patrons est un leurre), ni aux finalités du LP, lequel doit avant tout transmettre une culture technique et générale pour armer professionnellement et intellectuellement les futurs citoyens.

Face à ces reculs, la CGT défend une vision de l'éducation qui protège les salariés et les élèves grâce à un cadrage national égalitaire (diplômes, horaires, programmes...). Et à l'opposé de l' « autonomie » managériale, elle revendique des conditions de travail dignes de ce nom : des maxima de 20 élèves par classe (15 en éducation prioritaire), condition indispensable pour une autonomie véritable.

SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



Fusion des académies de Rouen et Caen : communiqué de la CGT de l'académie de Caen

Reçue le jeudi 31 août au ministère de l'Éducation Nationale, la CGT a appris qu'une "expérimentation" serait mise en place cette année en Normandie : le poste de recteur de l'académie de ROUEN est supprimé, et celui de CAEN assumera la charge de l'ensemble de la région, et donc des deux académies.

Ce projet nous inquiète à plusieurs titres :

- même s'il ne s'agit que d'une expérimentation, nous ne sommes pas dupes : l'objectif est bien de parvenir à une fusion totale des académies à très court terme.
- les personnels risquent bien d'en subir les conséquences au niveau des mutations, qui pourraient se faire sur l'ensemble des 5 départements normands.
- l'impact sur la carte des formations (et donc sur les fermetures de sections) est inquiétant, dans la mesure où le recteur actuel souhaite développer la «mobilité» des élèves, sans tenir compte des coûts de déplacement qui empêchent souvent les familles d'inscrire leur enfant dans une formation éloignée géographiquement.
- les moyens seront nécessairement mutualisés, et cela impliquera à terme une réduction des emplois administratifs, dégradant la qualité du service et accentuant les difficultés pour les personnels qui souhaitent contacter leur gestionnaire.

Cette «expérimentation» a évidemment pour objectif de «réduire les coûts». Ce n'est ni une bonne idée, ni un bon moyen de le faire. Nous souhaitons alerter les collègues sur ce projet, et ses conséquences inévitables.

Réduire la taille des classes : une priorité pour mieux travailler

Réduire la taille des classes de manière sensible : combien de PLP en rêvent et n'attendent que cela pour pouvoir mieux travailler ! La CGT éduc'action de l'académie de Rouen fait depuis longtemps de la réduction de la taille des classes (RTC, dans le jargon pédagogique) l'une de ses priorités.

Or, c'est d'abord la réalité du terrain qui amène à ce constat. Tous les enseignants savent que faire classe à 15 plutôt qu'à 30, ou à 12 plutôt qu'à 24, cela n'a rien à voir, et ce quel que soit le niveau où l'on enseigne. Enseignant en lycée professionnel, il nous arrive parfois de nous demander si l'on n'exerce pas deux métiers distincts, l'un en classe entière, souvent difficile, parfois infaisable, l'autre en groupe de taille réduite de moitié, qui peut procurer de nombreux moments de bonheur professionnel, y compris pour les élèves. Plus de temps à consacrer à chacun, plus de qualité dans le travail, dans la relation avec les élèves, moins de problèmes de discipline, moins de bruit, moins de fatigue... plus le sentiment de faire son travail, en somme.

Et puis, il y a les résultats de la recherche en sciences sociales. Hé, bien ! quasiment toutes les enquêtes ayant cherché à évaluer l'impact de la RTC sur le niveau des élèves, notamment l'enquête américaine STAR, l'une des plus étayées et convaincantes (lire l'article du collectif *Appel pour une école démocratique* qui en rend compte sur notre blog : <http://education7627.fr/spip.php?article3486>), montrent l'intérêt et l'efficacité d'une telle mesure. Bien sûr, ce n'est pas le seul facteur qui pourrait permettre d'améliorer l'enseignement public mais c'en est un parmi les plus déterminants.

La CGT revendique une réduction sensible de la taille des classes, avec des maxima de 20 élèves en LP, dont 15 en éducation prioritaire.



« Blagues » sur l'éducation nationale : le MEDEF recalé à l'école du rire

L'école ne fait peut-être pas son travail, mais le patronat fait le sien : sur le dos des élèves, leurs futurs salariés ! Les enseignants en sont conscients, l'école telle qu'elle a été « réformée », est loin d'être idéale, vu qu'elle ne permet plus au plus grand nombre de sortir des inégalités sociales dans lesquelles nombre de familles sont engluées, en raison de l'endroit où ils habitent, de leur place dans la société ou de leur profession. Mais au moins elle a l'avantage de former des citoyens qui pensent.

Or, la campagne de « blagues » lancée par le Medef sur le site eduquerformer.fr montre, s'il en fallait des preuves, que le patronat ne veut que des individus corvéables à merci et qui ne pensent pas, mais exécutent ce que l'on leur dit. Jusqu'à présent, c'était fortement sous-entendu, maintenant le Medef le dit clairement, cyniquement. L'école ne fait pas son travail : c'est-à-dire ne rend pas ces élèves employables (corvéables).



De plus, l'attaque contre les lycées professionnels est à peine cachée quand nous cliquons sur le lien pour arriver sur le site eduquerformer.fr. L'apologie de l'apprentissage est superbement bien faite. Et la volonté de démanteler la voie professionnelle n'est pas moins explicite. Les lycées professionnels n'ont que 25% de leurs élèves qui trouvent un travail à la sortie et en plus ils échouent dans leurs études supérieures, alors que par l'apprentissage les chiffres s'inversent. Sauf que l'apprentissage choisit son public dans le supérieur et souvent se sert dans le vivier des bacheliers professionnels sortant de lycée professionnel. Le Medef, au lieu de faire comme notre ministère avec l'éloge de la mixité des parcours et des publics (même si elle n'est pas bonne en soi), dit clairement que seul l'apprentissage peut former correctement pour aller sur le marché de l'emploi et réussir sa vie.

Le ministre Blanquer a demandé que le tweet insultant soit retiré : chose faite, mais le mal est fait. Ce n'est pas le mini-tweet exprimant la consternation – de façade - de notre ministre qui peut arranger les choses. Encore heureux qu'il soit consterné ! Mais s'il avait vraiment été opposé à cette idée, il aurait été plus véhément. Or il soutient cette idée du tout-apprentissage et a juste fait le minimum pour tester les réactions du monde enseignant. Comme dit un proverbe, le ver est dans le fruit, le soldat Gattaz a lancé la première grenade, le caporal Blanquer a répliqué mais petitement pour ne pas trop blesser, et le général Macron attend de voir les dégâts faits et les forces en présence avant de porter le coup fatal à la voie professionnelle.

Les réformes faites jusqu'à présent ont déstabilisé l'école et l'ont libéralisée. Maintenant, le Medef veut aller au bout des choses et le gouvernement aussi veut que l'école ne soit plus un bien commun, à commencer par la voie professionnelle. Il veut que l'éducation soit privatisée et que les entreprises entrent de plus en plus dans l'école, quel que soit le niveau. Il veut que les apprentissages des élèves ne servent que l'intérêt des entreprises. Savoir lire, écrire, compter, oui, mais pour servir l'entreprise, pas pour la vie de tous les jours ; pour vendre un objet, oui, mais pas pour lire sa fiche de paye !

Merci, Monsieur Gattaz, pour ces éclaircissements !

Et MERCI, Monsieur Blanquer, pour votre consternation toute de façade !

ORDONNANCES TRAVAIL XXL : en tant que salariés, fonctionnaires et enseignants, les PLP sont directement concernés

Poussant encore plus loin le contenu de la loi El Khomri, les ordonnances Macron constituent la priorité de l'exécutif et s'inscrivent dans la lignée des « réformes » de dérégulation du marché du travail menées depuis des années en Europe, à l'instar des réformes Schröder/Harz en Allemagne. En inversant la hiérarchie des normes (la loi, bien que reflétant le rapport de forces inégal entre patronat et monde du travail, ne constitue plus le minimum en-dessous duquel accords de branche et d'entreprise sont forcément plus favorables pour les travailleurs), Macron et sa majorité exaucent un vieux rêve du patronat en flexibilisant le marché du travail, précarisant davantage l'ensemble des salariés.

Les PLP doivent avoir pleinement conscience du caractère particulièrement néfaste de ces attaques. En tant que fonctionnaires, nous aurions bien tort d'imaginer que cette offensive d'ampleur ne nous concerne pas directement : la fonction publique ne constitue en aucun cas une île protégée des vagues qui emporteraient les droits des travailleurs du privé sans la submerger. La logique de l'austérité, l'emprise croissante du management, la dérégulation à l'oeuvre à tous les niveaux dans l'éducation prouvent que la fonction publique est très perméable aux évolutions néfastes dans le monde du travail en général. Elle fait d'ailleurs parfois pire que le privé, par exemple en matière d'emplois précaires.

En tant qu'enseignants et éducateurs, nous sommes bien placés pour observer la casse sociale vécue par la jeunesse des classes populaires, encore plus précarisée demain. Une partie des lycéens l'avaient d'ailleurs bien compris lors du mouvement contre la loi El Khomri, que les attaques visaient en premier lieu, et un certain nombre d'entre eux s'étaient fait entendre au printemps 2016 en bloquant leur lycée, en défilant aux côtés des syndicats de salariés et en exprimant leur refus d'une société de plus en plus inégalitaire.

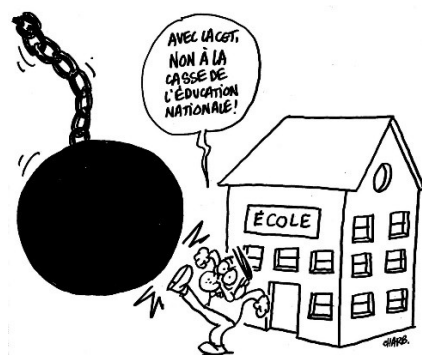
La CGT éduc'action appelle les personnels à s'engager pleinement dans la lutte contre les ordonnances Macron, par la grève, la participation aux manifestations, aux blocages. Discutons avec les jeunes des LP, aidons-les à prendre conscience de la nécessité de riposter aux attaques que nous subissons année après année et à s'organiser par eux-mêmes pour se défendre. Après le 12 et le 21 septembre, la mobilisation ne fait que commencer.



Pour nous contacter :

Nos élus vous représentent :

- au Comité Technique Académique : Luc de CHIVRÉ, Stéphane LEGARDINIER
- en CAPA : Virginie FALOISE, Anthony HALBOUT, Benoît LEMEHAUTE, Fabienne PONCHUT, David JOUREL, Eric PENENT



CGT Educ'Action
Académie de Rouen
187 rue Albert Dupuis
76000 ROUEN
02 35 58 88 36
cgteduc.acrouen@gmail.com
élus PLP 06 79 56 96 26
eluscapacgt@educaction7627.fr

